



Le château de Cosne, partie 1 : histoire

Dès l'époque gallo-romaine, la situation du vicus (1) de Condate (2) lui conférait une certaine importance. Il se trouvait en effet à un carrefour de communication terrestre et fluviale, au confluent de la Loire et du Nohain, et à l'intersection de la route venant d'Entrains et de la grande route d'Autun.

Il est communément admis que la petite ville aurait été fortifiée une première fois au début du 10^{ème} siècle, pour résister aux invasions normandes. Ces fortifications devaient être rudimentaires : un fossé, un talus, une palissade et une motte artificielle, elle-même entourée d'un fossé et couronnée d'une tour en bois. Selon l'hypothèse avancée par les historiens, cette construction s'élevait sur l'actuelle place Dauphine et aurait été remplacée par la Tour Fraicte (3).

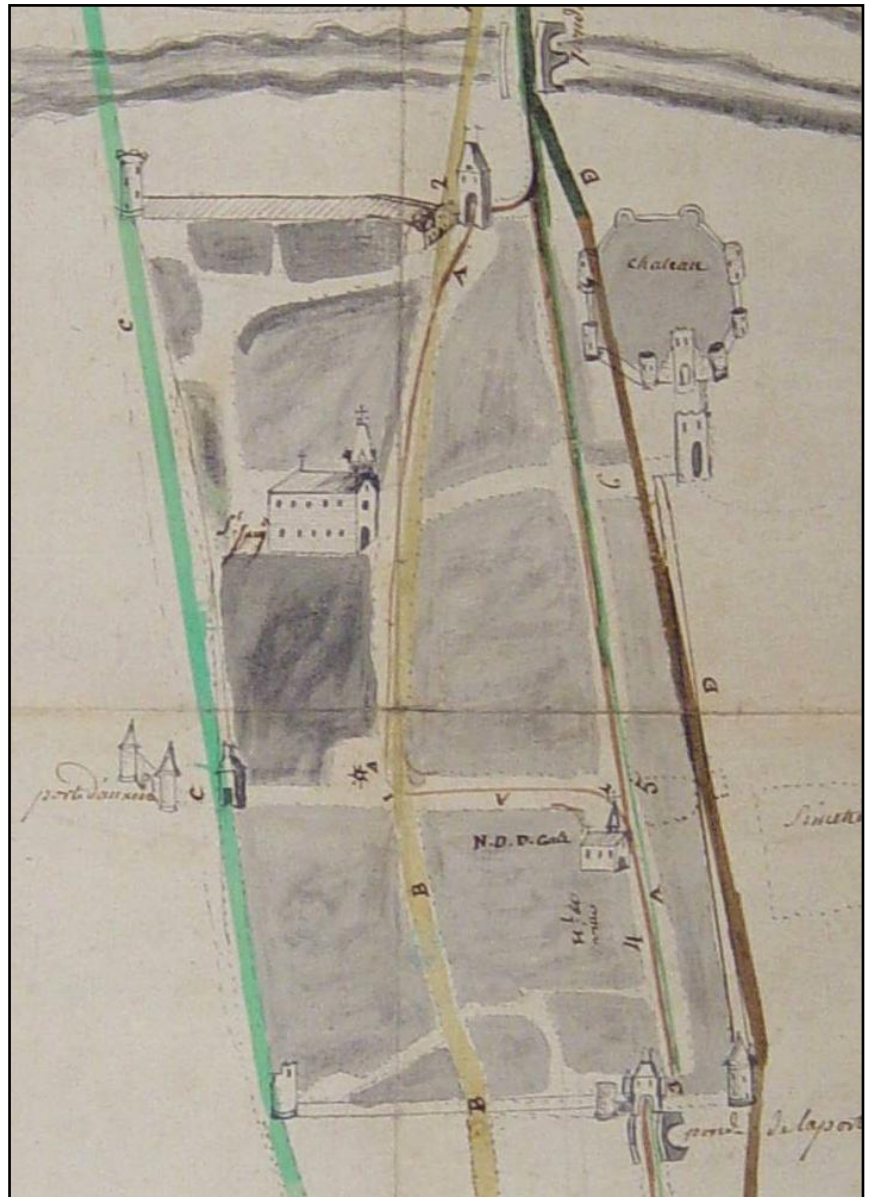
L'érection d'une enceinte en pierre aurait été entreprise à la fin du 12^{ème} ou au début du 13^{ème} siècle.

Cette enceinte formait un rectangle dont les côtés est et ouest mesuraient environ 250 m, tandis que les côtés nord et sud ne dépassaient pas 120 m.

Trois portes permettaient d'accéder à la ville : la porte de Lyon au sud, la porte de Saint-Père (ou d'Auxerre) à l'est et la porte de Paris au nord.

Sur trois angles, le rempart était flanqué de tours rondes, dont une seule subsiste aujourd'hui (4).

A l'angle sud-ouest se dressait le château, masse octogonale entourée de fossés, comme le reste de la ville, et dotée d'un donjon central.



Plan des fortifications de Cosne, 1756

Cosne et le château au cours du 14^{ème} siècle...

« Parce qu'elle était entourée de remparts, cette petite ville devenait un point stratégique et pendant les guerres, tout lieu fortifié prenait de l'importance. Tout en offrant aux populations paisibles une sécurité relative, il devenait pour les ennemis l'objet de multiples convoitises.

En 1358, des bandes anglaises occupèrent Cosne. La ville fut reprise par Arnaud de Cervoles, dit l'Archiprêtre. En 1363, elle fut pillée à nouveau par les Anglo-Navarraïses, qui l'occupèrent pendant quelques mois.

Les multiples assauts que la forteresse avait subis dans la deuxième moitié du 14^{ème} siècle l'avaient laissée en assez piteux état. Maître de la Tour de Cosne en 1364, l'Archiprêtre avait fait quelques réparations.

A partir de 1380, un nouveau capitaine, Jean de Prunay, entreprit de la remettre en état. Il fit refaire les couvertures de la salle, des logis et de la chapelle. Il fit rétablir un pont-levis établi par l'Archiprêtre et dont les planches étaient pourries. En 1384, les murs furent rehaussés.

Mais surtout il fit améliorer l'accès au château du côté de la ville, en plaçant sur le fossé qui les séparait un plancher de bois soutenu par des piliers de pierre. Il était indispensable que les habitants puissent en cas de danger gagner facilement l'abri que le château leur offrait. »

Extraits de la communication d'André BOSSUAT, « Les enceintes de Cosne et les conflits de juridiction entre les évêques d'Auxerre et les comtes de Nevers au Moyen Âge », 1961

Du 12^{ème} au 18^{ème} siècle, les fortifications furent l'objet d'incessants conflits de juridiction entre les évêques d'Auxerre et les comtes de Nevers. En effet les évêques, seigneurs de Cosne depuis le 5^{ème} siècle, avaient confié aux comtes la garde de la ville et leur avaient inféodé le château. Mais les remparts, eux, appartenaient à l'évêque...

Ainsi, en 1403, le plancher évoqué ci-dessus fut démolé sur ordre de l'évêque, parce qu'il empiétait d'une demie-toise sur sa justice... On fixa donc les limites exactes entre les murs de la ville et ceux du château et on prit pour points de repère un églantier sauvage et une crosse épiscopale sculptée sur une pierre.

En 1469, lors d'un nouveau conflit, le conseiller mandaté par le Parlement de Paris constata que la sculpture avait été détruite depuis longtemps par malveillance.

Quant à l'églantier, il avait si bien poussé qu'on mit longtemps à s'accorder sur la souche la plus ancienne...

Le château de Cosne, détail d'un dessin de Joachim Duviert, 1612





Le château de Cosne, détail d'une gravure de Chastillon, fin 16^{ème}-début 17^{ème}

En 1640, le duc de Richelieu fait araser les tours et les courtines (5). Le château tombe peu à peu dans l'abandon, les fossés sont comblés, des jardins et des constructions viennent s'adosser aux courtines, excepté du côté ouest.

En octobre 1793, l'assemblée municipale requiert « *tous les couvreurs et charpentiers de ... découvrir et démolir ... tout ce qui tient au fanatisme et à la féodalité... notamment l'insultante bastille connue sous le nom de château de Nevers ... ce monument indigne qui insulte aux vrais Républicains d'une cité patriote* ».

Une fois le donjon démoli, ce qui reste de « *l'ancien fort du duc de Nevers* » est vendu et partagé en deux lots, acquis par Nicolas Gouré et François Bouché, qui y aménagent des jardins.

En 1834, le cadastre nous indique que le « *vieux fort* » appartient à deux nouveaux propriétaires : Antoine Guillaumat et Lucien Gouré, ferblantier, qui y installe son atelier.



Détail du plan cadastral du centre ville, 1834

A gauche, la propriété d'Antoine Guillaumat : un grand jardin (parcelle 522), deux maisons (523 et 524) et un bâtiment (525)

A droite, la propriété de Lucien Gouré : une cour (parcelle 518), deux bâtiments (519 et 521) et un jardin (520)

En 1843, Lucien Gouré envisage de démolir sa propriété. Le sous-préfet alerte le maire : « *On ne peut empêcher le sieur Gouré de mettre à exécution le projet de démolition de la partie de ce monument qui lui appartient, mais vous devez vous opposer très péremptoirement... à l'emploi de la poudre pour cette opération... car ce serait exposer la population de ce quartier...* »

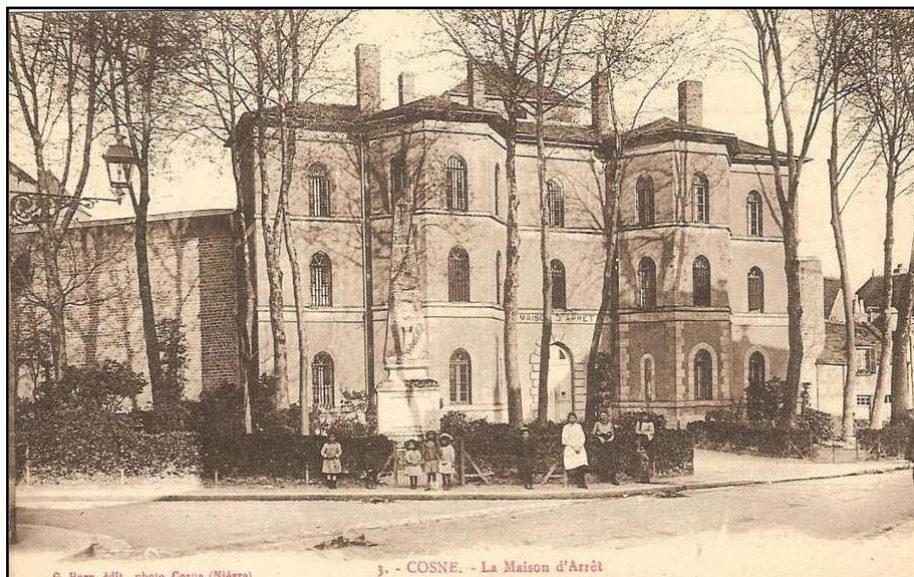
Une commission municipale est nommée pour examiner le parti que la Ville pourrait tirer de l'édifice. Lors de la séance du 19 décembre 1843, le rapporteur « *fait ressortir tous les avantages qu'il y a pour la ville à ne pas laisser démolir ce monument. Sa situation au centre de la ville ; l'état de conservation de ses épaisses murailles qui ont une valeur importante ; son appropriation à tout édifice d'utilité publique... sont mises en relief. Il rappelle aussi tous les souvenirs historiques qui se rattachent au château de Cosne et qui doivent militer en faveur de sa conservation.* »

Le projet d'acquisition est toutefois ajourné, car « *la Ville de Cosne a sollicité la construction d'une nouvelle prison, aux frais du Département* » et ce dernier juge l'emplacement parfaitement approprié à cet usage.

En 1854, le château est finalement acheté par le Département. Une partie du mur d'enceinte côté ouest est démolie, ainsi que deux tours.

Les archives attestent qu'en juillet 1856, la prison est construite et les détenus déjà installés.

L'établissement pénitentiaire ferme ses portes en 1929.



La prison, carte postale, début 20^{ème} siècle

La Ville de Cosne acquiert les bâtiments au milieu des années 1940 et les sapeurs-pompiers prennent possession des lieux jusqu'en 1987. Des hangars et des garages sont adossés aux courtines pour abriter véhicules et matériel.

Aujourd'hui, l'ancienne prison abrite des salles de réunion pour les associations locales et la cour sert de parking.

- (1) Mot latin signifiant village
- (2) Premier nom de la ville, mot d'origine celtique signifiant confluence
- (3) Lire la Cosnoisette : <http://www.mairie-cosnesurloire.fr/uploads/cosnoisette/cosnoisette34.pdf>
- (4) Cette tour est visible à l'angle des rues Pasteur et Berthelot.
- (5) La courtine est la partie du rempart comprise entre deux tours ou deux bastions.

Sources Archives de Cosne :

II 7 – Vue cavalière depuis l'île de Cosne, 1612, reproduction d'un dessin conservé à la BNF, Cabinet des estampes, cote 3025

1 D 2 – Actes de l'administration municipale, 1792-an 2

1 D 11 – Délibérations du conseil municipal, 1838-1845

1 G 2 – Etat de sections cadastrales, an 6

1 G 5 – Plan cadastral du centre-ville, 1834

1 M 23 – Démolition de l'ancien château, 1844

Et grand merci à Nicolas BROcq - « Decize, Cosne, la résidence et la place forte : deux possessions du comte de Nevers aux frontières du Nivernais » - Chastels et maisons fortes : actes des journées de castellogie de Bourgogne, 2010-2012